

# Le Culoz'

NUMÉRO 20 • DÉCEMBRE 2016

*lien*



## DOSSIER DU MOIS

### Les Grands Projets

### EDITO

2016, un Grand Cru Culozien ! Avec le Tour de France et les 700 ans du Château de Montvéran, une année d'exception se termine. En effet, nous avons vécu de grands moments. Ainsi, la Commune de Culoz est reconnue dans le monde du tourisme professionnel comme un lieu agréable et paisible mais aussi un territoire où tout sportif de tout niveau peut se faire plaisir. Culoz, avec ses trois étoiles, est vu comme une destination qui "mérite le voyage" pour le guide touristique Michelin avec comme destination proche, le Grand Colombier et le Fenestrez.

Cependant, cela ne doit pas cacher le travail engagé par la municipalité sur d'autres projets tout aussi importants pour l'avenir de notre commune. Les études diverses avancent mais à des vitesses différentes.

En tournant la page, nous vous faisons part de l'évolution de ceux-ci. Bonne lecture et surtout bonne fin d'année à tous.

Marc GUILLAND  
Adjoint à la communication





## AMÉNAGEMENT MULTIMODAL DE LA GARE DE CULOZ

Ce dossier initié en 2013 par le Syndicat Mixte Pays du Bugey pour la partie "études" a ensuite été repris par la Communauté de Communes Bugey Sud au titre de sa compétence "aménagement de l'espace".

La municipalité travaille de concert à l'avancement de ce projet. Un échéancier a été validé à l'occasion du dernier comité de pilotage le 21 septembre dernier.

A ce jour, un cabinet d'étude concernant la maîtrise d'oeuvre a été retenu.

Le montage financier est finalisé : outre la Communauté de Communes Bugey Sud, la Région et le Département apporteront une contribution financière non négligeable. Des subventions de l'Etat (DETR) ainsi que des fonds européens seront mobilisés.

La contribution de la Commune de Culoz se fera par l'acquisition de la maison Sarde. Les travaux devraient donc débuter à l'automne 2017 et se terminer dans le meilleur des cas en mai 2018.

192 places de stationnement seront ainsi aménagées sur le site existant mais également au bas du parking de la carrière.

Nous travaillons en parallèle à la mise en accessibilité de la passerelle.

## LA MAISON MÉDICALE



Ce projet porté par la municipalité précédente a été retravaillé sur certains aspects techniques mais également pour tenir compte des souhaits des professionnels de santé. Il a été transféré à la Communauté de Communes également compétente en la matière.

Après une étroite collaboration avec cette dernière mais également SEMCODA et leur cabinet d'architectes, le permis de construire a été déposé puis accordé le 09 février 2016.

Toutefois, un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lyon a été déposé par un tiers et nous sommes donc dans l'attente d'une décision du juge administratif.

## LE CENTRE VILLE

Afin d'apporter une nouvelle dynamique à notre commune, dès 2017, un travail sera engagé autour du réaménagement du centre ville. Nous sommes en effet propriétaires de l'ensemble des bâtiments situés du bar le Rengers jusqu'à l'ancienne bijouterie. Notre objectif sera donc de rajeunir, embellir et moderniser ce centre ville, tout en prenant en compte les sens de circulation et en privilégiant ainsi les transports doux et les zones piétonnes.

Le monde bouge, évolue, allons de l'avant.

## SÉCURISATION DES ACCÈS ROUTIERS

Après une année d'analyse sur les flux circulatoires, sur l'état de nos routes et sur les projets connexes tels que l'enfouissement de la fibre optique, la réfection de certains écoulements... et après une année d'étude et validation, nous accélérons les projets de sécurisation routière. La route sur l'Ile a été faite en 2015 avec la mise en place de ralentisseurs.



Pour cette fin d'année 2016, nous allons réaliser des ouvrages routiers.

Ces ouvrages permettront de sécuriser la rue du Rhône, le croisement avec la rue de la Plaine ainsi que la rue Buba. Toujours en cette fin d'année, des aménagements similaires sont en cours de construction rue Amiral Jean Serpollet, afin de sécuriser ce quartier.

Pour l'année 2017, nous devrions faire de même pour la rue Jean Falconnier aux abords du Collège. Par la suite, nous aurons à cœur de prévoir des aménagements semblables afin de ralentir les véhicules traversant le hameau de Châtel ainsi que ceux empruntant la route du Colombier.

Contribuer à la sécurité de tous, c'est l'affaire de chacun. La route est à tous, conducteurs, piétons, cyclistes, respectons nous les uns et les autres.

## AMÉNAGEMENTS POUR TRANSPORTS DOUX

En parallèle de la sécurisation routière, nous allons entamer à partir de 2017 des aménagements pour favoriser les transports doux. Des voies cyclables devraient voir le jour notamment entre la gare et le centre ville mais aussi des sens uniques.

Une signalétique pour cyclistes apparaîtra en début d'année 2017 conduisant les cyclistes de la gare à la ViaRhôna.

## RAPPEL : RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs poubelle et les poubelles doivent être déposés en bordure de route uniquement le jour du ramassage, voire la veille de celui-ci.

**ORDURES MÉNAGÈRES (sacs noirs) :**  
passage mardi et vendredi matins

**DÉCHETS RECYCLABLES (sacs jaunes) :**  
passage mercredi matin



## INFO ÉLECTIONS

### POUR POUVOIR VOTER EN 2017 ET RECEVOIR TOUS LES DOCUMENTS

En avril, mai et juin 2017, auront lieu les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter : si ce n'est pas fait, vous devez vous faire inscrire sur la liste électorale de Culoz, avant samedi 31 décembre 2016.

Il suffit de se rendre en mairie, muni d'une carte nationale d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Les jeunes atteignant l'âge de 18 ans à la veille d'un scrutin sont inscrits d'office. Un courrier de la mairie leur sera adressé en temps voulu. Si ce n'est pas le cas, ils devront se renseigner en mairie.



Nous rappelons également que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire lors des scrutins.

Nous vous remercions de votre participation.

Les culoziens qui ont changé de domicile dans la commune au cours de ces deux dernières années sont invités à faire vérifier leur nouvelle adresse auprès des services, afin de recevoir leur carte d'électeur ainsi que la propagande électorale (une refonte de la liste ayant lieu début 2017, avec envoi de nouvelles cartes).

Nous constatons en effet de nombreux retours de correspondance électorale.

## AGENDA DÉCEMBRE 2016

Mercredi 07 décembre	CINÉMA
Salle des Fêtes	Par Ciné Phoébus
Vendredi 09 décembre	SCÈNE OUVERTE
Salle des Fêtes	Par l'Assoc. de la Place du Four
Samedi 10 décembre	DIOTS AU FOUR EN NOCTURNE
Landaize	Par Landaize en Fête
Ven. 16, sam. 17 et dim. 18 déc.	VILLAGE DE NOËL
Rue de la Gare	Par les Sapeurs-Pompiers
Dimanche 18 décembre	CONCERT
Église	Par la Chorale Bel Air



La municipalité associée au CCAS et au Comité des Fêtes, organise une distribution de **papillotes** et de **vin chaud** sur la **place de la Mairie le 21 décembre à partir de 18h.**

**Culoziennes, culoziens**, venez fêter Noël avec nous !

Toutes les infos sur le site : [www.culoz.fr](http://www.culoz.fr) / 04 79 87 00 29 / [mairie@culoiz.fr](mailto:mairie@culoiz.fr)

